



Aux parents des élèves
qui fréquenteront les classes 7P
de l'Établissement primaire et secondaire
de La Sarraz et environs

COURRIER POSTAL

La Sarraz, le 8 mai 2025

Restaurant scolaire – Collège secondaire du Levant à La Sarraz **Rentrée scolaire 2025-2026**

Mesdames, Messieurs, Chers parents,

Nous vous rappelons que, depuis la rentrée scolaire d'août 2019, l'horaire continu est entré en vigueur pour les élèves de 7P à 11S. De ce fait **il n'y aura plus de transports scolaires pour le retour de midi**.

Une cantine scolaire pouvant accueillir deux services de plus de 150 élèves est opérationnelle depuis la mise en place de cet horaire continu. Les élèves inscrits pourront fréquenter ce restaurant scolaire régulièrement ou occasionnellement. A noter que les pique-niques sont également autorisés dans le réfectoire pour autant que les élèves soient enregistrés (micro-ondes, assiettes, couverts et eau à disposition).

Cette cantine est gérée informatiquement, il sera donc nécessaire de **faire votre demande d'accès en utilisant le système d'inscription en ligne MIL (MonPortail Inscription en Ligne)**, même si vous pensez que votre enfant ne mangera qu'occasionnellement à la cantine. **A partir du 18 juillet 2025** vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site www.asi7.ch pour effectuer votre demande d'accès. Des guides d'utilisation MonPortail pour les représentants légaux seront à disposition, ainsi que le règlement du restaurant scolaire indiquant les coûts des repas et pique-niques.

L'inscription est sans frais tant que l'élève n'aura pas consommé un repas ou un pique-nique. Dès le moment où le compte est activé, **un montant de CHF 25.00** sera débité automatiquement, couvrant les frais administratifs. **Cette demande d'inscription devra être renouvelée chaque année scolaire**.

Afin d'éviter la circulation ou la perte d'argent liquide, le paiement s'effectuera via un compte personnel alimenté par les parents. Un premier versement minimum de CHF 40.00 devra être effectué sur votre compte individuel MonPortail-MaCantine **entre le 04.08.2025 et le 15.08.2025, soit AVANT le 1^{er} repas de votre enfant**.

L'élève sera en possession d'une carte comportant un code-barres à présenter lors de chaque repas ou pique-nique : **celle-ci vous parviendra par courrier** après avoir reçu la demande d'inscription de votre enfant. La lecture de ce code au réfectoire identifie votre enfant, indique le choix du repas ou du pique-nique et débite le compte personnel. Ce compte devra être alimenté régulièrement (affichage du solde du compte en tout temps). Si le compte présente un solde négatif, **un rappel informatique automatique** sera adressé aux parents par e-mail (données sécurisées selon les normes en vigueur).

Toute nouvelle demande de carte perdue durant l'année scolaire sera facturée CHF 10.00, montant qui sera débité directement du compte.



Nous attirons votre attention sur le fait que **votre enfant n'a pas le droit de quitter de son plein gré le périmètre scolaire surveillé, comme stipulé dans le règlement du restaurant scolaire.**

Le 18 août 2025, premier jour de rentrée, une visite du restaurant scolaire sera organisée pour les élèves de 7P dans le but de leur expliquer son fonctionnement, ainsi que les règles d'utilisation.

D'avance, nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ce courrier et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Parents, nos salutations distinguées.

Pour le Comité de direction

Le président :

Laurent Michel

La secrétaire :

Christelle Schwab

Renseignements utiles pour votre planification :

Les enclassements vous seront envoyés par l'habituel courrier de rentrée du secrétariat de l'établissement primaire et secondaire de La Sarraz, durant le mois de juillet. A partir du 4 août, **les horaires des bus** vous parviendront directement par la société Microgis, notre mandataire chargé de l'organisation des transports scolaires.